



Invalidite permis

Par Elkebin

Bonjour

Je viens d'apprendre qu'en 2012 une lettre 48SI m'a été notifié à une ancienne adresse et revenu en NPAI, pour cause de solde de point négatif. Je m'attends à recevoir cette fois à la bonne adresse de nouveau cette lettre qui invalidera mon permis, puis-je en urgence faire un stage de récupération de point avant de recevoir cette lettre?

Merci

Par Me SEBAN

Bonjour,

Oui il faut absolument que vous fassiez un stage avant la notification de la 48 SI à la bonne adresse.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour

[url=http://www.maitreseban.fr]avocat permis de conduire[/url]

[url=http://www.maitreseban.fr]http://www.maitreseban.fr[/url]